



**Extrait du registre des Délibérations du Conseil
Municipal de la Commune de TRETEAU
Délibération 2026005
Vote des taux impositions 2026 (Etat 1259)**

Séance du 28 Janvier 2026

Le 28 Janvier 2026, dix-neuf heures quinze, les membres du Conseil Municipal, régulièrement convoqués, se sont réunis à la Mairie, en séance ordinaire, sous la présidence de Monsieur DELIGEARD Arnaud, Maire.

Présents : M. DELIGEARD Arnaud, M. DESBOUIS Serge, M. VIGNE Olivier, Mme CHAPPAZ Aurélie, Mme DEGIRAL Laurence, M. GILLES Xavier, M. MONNET Jérôme, Mme LEBRE Amélia.

Absents : M. DEVILLARD Claude, Mme CHAUVET Anne-Marie.

Excusés : Mme CHAUVET Anne-Marie.

Pouvoirs : Mme CHAUVET Anne-Marie donne pouvoir à Mme DEGIRAL Laurence.

Secrétaire de séance : M. VIGNE Olivier.

Nombre de membres en exercice : 10

Nombre de présents : 8

Nombre de votants : 9

Date de la convocation : 21 Janvier 2026

Date d'affichage de la convocation : 21 Janvier 2026

Mme DEGIRAL Laurence n'est pas encore arrivée.

M. le Maire demande au Conseil Municipal de se prononcer sur l'augmentation ou non des taux des taxes foncières de la commune. Il rappelle que les taux sont réévalués par habitude de 1% tous les deux ans et que la dernière augmentation a eu lieu en 2025. M. le Maire propose donc de ne pas augmenter les taux cette année.

Pour rappel, les taux appliqués en 2025 étaient les suivants :

- Taux Taxe Foncière sur le bâti (TFB) : le taux de référence de l'année 2025 était de 35.61 %
- Taux Taxe Foncière sur le non bâti (TFNB) : le taux de référence de l'année 2025 était de 38.18 %
- Taux Taxes Habitation (TH) : le taux de référence de l'année 2025 était de 15.88 %

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, décide d'approuver les taux en l'état et acte de ne pas augmenter ces derniers en 2026.



Pour : 7 Contre : 0 Abstentions : 0

**Pour extrait conforme
Le Maire
Arnaud DÉLIGEARD**

